



*à compléter par la chancellerie*

NUMÉRO : M24.004

TH 679458

DÉPOSÉE LE : 30.01.2024

ATTRIBUTION À : ÉCOLES

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU :  
19.02.2024

Lieu et date : Chézard-Saint-Martin, le 30 janvier 2024

---

Au nom du ou des groupe/s : Verts-Vert'Libéraux

---

Auteur ou premier signataire : Clarence Chollet

---

Autres signataires (prénoms, noms) : Elena Grisafi Favre, Raphaël Jeannotat, Yves Pessina, Sylvie Richard, Laurent Oppliger, Laurent Debrot, Daniel Canonica, Romain Douard, Nicolas Comment, Alain Lugon

---

## Motion

---

### Des cours d'école répondant aux défis actuels

---

#### Objectif de la motion :

---

Le Conseil général demande au Conseil communal de faire un état des lieux des cours d'école des collèges de la commune en prenant en compte les critères suivants :

- Périmètre à disposition des enfants ;
- Perméabilité des sols, proportion de surfaces goudronnées ;
- Présence d'arbres, d'espaces verts ;
- Surface favorisant la biodiversité ;
- Abri contre les intempéries et les fortes chaleurs ;
- Espaces de travail à l'extérieur.

#### La motion est déposée :

- par écrit à la chancellerie ;
- **dans un délai de 20 jours avant une séance du Conseil général.**



Suite à cet état des lieux, une réflexion sera initiée dans les collèges où les cours d'école présentent des lacunes afin de réaménager ces espaces en prenant en compte les défis actuels tels que les changements climatiques, la perte de biodiversité et l'imperméabilisation des sols. L'opportunité d'inclure les élèves et les enseignant-e-s à cette réflexion sur le réaménagement de leur cours d'école sera également examinée.

### Développement :

---

Aujourd'hui, les cours d'école sont parfois trop goudronnées, peu arborisées et présentent peu d'espaces couverts. Souvent imaginées il y a plusieurs décennies, certaines cours d'école de la commune ne sont pas à la hauteur des défis actuels. Les zones ombragées et abritées manquent, ce qui devient un vrai problème avec les changements climatiques. Les espaces dévolus à la biodiversité sont limités voire absents.

Rappelons que les enfants réagissent positivement au contact de la nature et qu'une vraie réflexion sur ces cours pourrait avoir des impacts positifs à plusieurs niveaux.

Mais qui de mieux placés que les principaux usagers pour réinventer ces espaces ? De telles démarches participatives ont rencontré un immense succès sur le Littoral et le Val-de-Ruz, qui est toujours présentée comme la commune familiale par excellence, pourrait s'inspirer de ces expériences récentes et réussies !